

Comité de direction

p.a. Administration communale
Rue du Collège 14
1372 Bavois
tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42
e-mail : codir@asior.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 16 août 2023

Préavis no 11/23 : Achat de pupitres réglables en hauteur et de bureau pour l'établissement secondaire de Montchoisi

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de solliciter du Conseil intercommunal un crédit de CHF 350'000.- TTC pour l'achat de pupitres réglables pour les élèves et de nouveaux bureaux pour les maîtres de l'établissement secondaire de Montchoisi. Ces achats seront effectués sur trois ans, soit entre les années scolaires 2023-2024 et 2025-2026.

1. Préambule

En 1994, à l'ouverture du collège de Montchoisi, les classes n'ont pas été équipées à neuf mais plutôt avec du mobilier déjà partiellement usagé et dont l'origine était diverse.

En 2017, l'achat de 480 chaises neuves a été fait pour équiper les classes de ce collège. Considérant que le mobilier scolaire se renouvelle tous les 25 ans environ, il est maintenant plus que nécessaire de changer l'ensemble des pupitres d'élèves et des bureaux des maîtres.

2. Explication

Comme pour les chaises, le but de ce renouvellement est de pouvoir disposer d'un mobilier ajustable, à savoir des tables réglables en hauteur. En effet, selon la LEO et son enseignement par niveaux, les élèves changent régulièrement de salle au courant d'une même journée.

Dans ce contexte, il s'agit, pour tout adolescent, de pouvoir ajuster facilement et rapidement sa place de travail pour chaque période si besoin.

Pour cette raison, le Comité de direction propose de remplacer, sur trois ans, les pupitres actuels par du mobilier adaptable. De plus, les bureaux et corps de bureau des enseignants, anciens également, méritent également d'être changés.

3. Coût

Les classes de l'établissement secondaire de Montchoisi se répartissent sur trois étages (8 classes par niveau). Le coût pour changer les pupitres et bureaux s'élève à un peu plus de CHF 115'000.- TTC par étage. Ce qui porte à un total de CHF 350'000.- TTC pour le tout.

L'amortissement s'élèvera à CHF 35'000.- par année pendant 10 ans et les intérêts, calculés sur la base du taux d'intérêt actuel de 1,5%, s'élèveront à environ CHF 2'600.- par année pendant 10 ans.

Afin de respecter les dispositions légales en matière de marchés publics et pouvoir choisir une procédure d'adjudication sur invitation, chaque année (durant trois ans) de nouvelles offres seront demandées pour un montant de maximum CHF 150'000.- TTC.

4. Conclusion :

En conclusion, le Comité de direction invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal,

- vu le préavis ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion

décide :

1. Un montant de CHF 350'000.- TTC, réparti sur trois ans, est octroyé pour l'achat de pupitres et bureaux pour l'ensemble des classes du collège de Montchoisi.
2. Ce montant sera financé par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité, par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafond d'endettement délivrée pour la durée de la législature 2021-2026.
3. Ce montant sera amorti sur 10 ans, la première fois en 2024. Les intérêts et amortissements seront d'environ CHF 38'000.-/an à charge du chapitre 520 – Secondaire.
4. Le Comité de direction est autorisé à signer tous actes nécessités par les circonstances.


Au nom du Comité de direction

La Présidente



Myriam Schertenleib

La Secrétaire



Carole Pose

Délégués du Comité de direction :

- Commission bâtiments : Dominique Wittwer, Géraldine Welter, Olivier Petermann
- Commission finances : Anne Baumann, Marinette Benoit, Myriam Schertenleib